

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

UPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire Optique Autres

22514

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2068

Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DOURRHAM AHMED

Date de naissance : 25 / 12 / 1951

Adresse : 57 Rue chakalis Nouamane Apt 13
Residence Les Ibis Beau Sejour Capa

Tél. : 06 22 78 09 83 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03 / 01 / 2020

Nom et prénom du malade : Dourrham Ahmed Age : 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : gout + vertige

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 03 / 01 / 2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03.01.2020 CK		1	2000H	DR KARIM NABIL ABBARAIN Mme MIRIF Noufissa 6 Rue du Marché du Maroc Fac Tel 0522 25 28 07
13-1-2020 Cl		-	G	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fabricleur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL BARAIDI MARRAKESH	03/01/2020	340,80
PHARMACIE AL BARAIDI MARRAKESH	13/01/2020	291,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

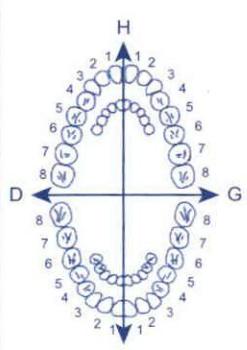
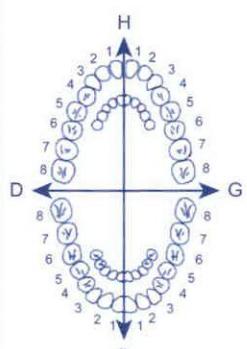
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
H 25533412 00000000	G 21433552 00000000			
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				Montants des Soins
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. KABBAJ BENCHERIF Noufissa
Diplômée de la faculté de médecine de Rabat

MEDECINE GENERALE
Expert assermentée près des tribunaux

Nom : Daul HAM Ahmed

الدكتورة القباج بن الشريف نفيسة

خريجة كلية الطب بالرباط

الطب العام

خبيرة محلفة لدى المحاكم

13-1-2020

Casablanca, le :

149,50
1) مame LAKHASSI TABBARA Latifa
213 Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51



149,50

1) Spectrum 500

19 ml et 50 = 14 ml

145,90 14 3 ml 145,90

2) Caverapl 5g

19 ml de
aprx.

295,40

Dr. KABBAJ BEN CHERIF Noufissa
Médecine Générale
213 Bd Yacoub El Mansour
Tél: 0522 36 75 51

S.V

ال滴滴藥局
PHARMACIE DE L'ORIENT
Mame LAKHASSI TABBARA Latifa
213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51

Dr. KABBAJ BENCHERIF Noufissa

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

MEDECINE GENERALE

Expert assermentée près des tribunaux

الدكتورة الكباج بن الشريف نفيسة

خريجية كلية الطب بالرباط

الطبيب العام

خبيرة محلفة لدى المحاكم

Nom : Ddou NABIA HAN Abd.

Casablanca, le : 3.1.2020

122,80

1) Enz d no

5
4

86,90 after 19 Mende at esp 116 T = 86,90

2) Enz d 20

5
4

19 Mende at esp 116 T = 86,90

51,00

3) Tanganil 500

Tanganil® 500 mg
تاجانيل® 500 ملغ
30 comprimés - قرص 30
VTE : MA - PPV : 51DH00

6 118001183340



116 T =

43,00

19 di Msc

4) gaviscon q

GAVISCON MENTHE, comprimé à croquer : ne prenez pas de double prise pour compenser la simple prise que vous avez oublié de prendre. PPV: 43,00 Dh, Remboursé

37,10 19 a sur 34,1 T after esp

5) Peridys

PERIDYS 1MG/ML
SUSP BUV F200ML
P.P.V: 37DH10
6 118000 011255

Dr.KABBAJ BEN CHrif Noufissa
Médecine Générale
66, Rue d'Angam
(Face au Marché du Maarrif
Tel: 0522 25 28 07

223, 80 Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél.: 0522 36 75 51
HARMASSI TABARAKA
PHARMACEUTIQUE DE L'ORIENT